

SURY'Quoi

Juin 2024

Magazine municipal
Hors-série

BILAN
MI-MANDAT
2020-2026



Ville de
SURY-LE-COMTAL
Loire





LA MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL

MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL
Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 SURY-LE-COMTAL

04 77 50 52 50
accueil@ville-surylecomtal.fr

Lundi, mardi, mercredi :
9h à 12h30 / 13h30 à 17h

Jeudi : 13h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 16h30

Hors série - Dépôt légal : juin 2024

- Tirage : 3 300 ex.
- Responsable de publication : M. le Maire
- Rédaction / Photos : mairie
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression : Lucky Imprimerie St-Cyprien



SOMMAIRE

- 3 : Editorial
- 4-5 : Un maire, une équipe
- 6 : Education - Enfance - Jeunesse
- 7 : Communication / Patrimoine
- 8 : Actions sociales / Festivités
- 9 : Vie associative / Culture
- 10 : Sécurité
- 11 : Démocratie participative / Handicap
- 12-13 : Voirie - Cadre de vie - Travaux et Urbanisme
- 14-15 : Gestion et finances / Ressources humaines

Éditorial



Chères Suryquoises, chers Suryquois,

N'ayant pas eu la possibilité d'organiser une réunion publique de mi-mandat début mars, nous avons décidé, avec les membres de la majorité municipale, de vous présenter notre bilan d'une manière différente.

Décalée d'une année, puisque cela fait maintenant 4 ans que nous sommes élus, cette présentation va vous préciser ce qui a été fait pendant cette première partie du mandat, mais également ce que nous aimerais faire pour les 2 ans qui viennent, jusqu'à la prochaine échéance électorale.

Au fil des pages, l'ensemble des élus ayant en charge des délégations, vont vous apporter, au travers de vos explications, les précisions que vous attendez sur vos questionnements.

En préambule, et même si la page est tournée, je voudrais quand même vous rappeler, toutes les difficultés qui ont été les nôtres, en ce début de mandat et qui ne nous ont pas facilité les choses.

Tout d'abord la Covid pendant plus d'un an et demi et avec les trois premiers mois du mandat, l'ancienne équipe qui n'était plus là et la nouvelle pas encore mise en place.

Moins de 2 ans après le début du mandat, la guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, malheureusement toujours d'actualité, avec toutes les augmentations des prix des matériaux et des fluides que cette guerre a engendrées. D'où une situation très incertaine et compliquée pour nos marchés, nos entreprises et de manière incontournable, nos P.P.I. (Plans Pluriannuels d'Investissements).

Malgré cela, et sans minimiser les autres réalisations, 3 projets importants et structurants ont vu le jour.

La mairie en 2021, le pôle associatif Jacques Clavier en 2022 et le pôle festif l'Onyx en 2023. Sans oublier d'avoir été retenus dans le processus Petites villes de demain. Alors sans doute trouverez-vous, comme nous d'ailleurs, que nous aurions pu peut-être en faire davantage, mais dans ce contexte difficile, nous espérons quand même vous avoir apporté quelques satisfactions.

*Je vous laisse donc prendre connaissance du contenu de ce bulletin spécial
et vous en souhaite une très bonne lecture*

Votre Maire, Yves Martin



UN MAIRE, UNE ÉQUIPE



Yves MARTIN
Maire
Conseiller délégué au commerce - LFa



Thierry HAREUX
Adjoint finances,
marchés publics

Vice-président à l'assainissement - LFa



Nicole PINEY
Adjointe CCAS,
festivités, marché

Conseillère communautaire - LFa



David COCAGNE
Adjoint voirie,
réseaux, bâtiments



Patricia CARETTE
Adjointe communication

Conseillère communautaire - LFa



Jean-Marc BOASSO
Adjoint
vie associative,
jeunesse et sport



Nasera CHABANE
Adjointe
ressources humaines



Yoann BRUYÈRE
Adjoint
démocratie
participative,
handicap, solidarités



Pierre MATILLON
Conseiller délégué
fleurissemens
espaces verts



Émilie TASSEL
Conseillère déléguée
vie scolaire,
enfance / jeunesse



Dominique WEILAND
Conseiller délégué
sécurité



Renée BERNARD
Conseillère déléguée
animations
festivités - CMEJ



Maria BARROSO



Arlete BASTOS



Michel PLAGNIAL



Angélique MERLE



Paul CESSIECQ



Line FAURE



Pascal FRERY



Adissa LEWER



Patrick BRESSET



Zeynep YAVAS



Nicolas KRAFFT



Delphine BESSON



Ludovic DOLE



Fabienne CHAMPIN

A noter

L'équipe municipale a été élue le 15 mars 2020.

En raison de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal a été installé le 25 mai 2020.
S'en sont suivies 2 années complexes tant sur le plan humain qu'en matière de gestion.

Par la suite, la collectivité a dû faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, des matériaux... qui ont impacté fortement le budget communal.

Néanmoins, grâce au travail conjoint des agents municipaux et des élus, plus de 75% du programme est déjà réalisé en 2024.

Le fonctionnement de Loire Forez agglomération repose sur plusieurs instances

- * le conseil communautaire : réunion en moyenne toutes les 6 semaines. Ces séances sont ouvertes au public.
- * le bureau communautaire : réunion chaque semaine pour examiner les affaires courantes et les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil. Il émet un avis sur les grands axes stratégiques et exerce une fonction délibérative s'il en a reçu délégation du conseil communautaire.
- * les commissions thématiques *la conférence des maires *les réunions de secteurs...

Ces différentes instances doivent permettre d'ancre les décisions dans une dynamique de co-construction avec l'ensemble des élus.





ÉDUCATION / ENFANCE ET JEUNESSE

Je souhaite remercier chaleureusement l'équipe municipale pour l'accueil qui m'a été réservé pour prendre la suite de la délégation aux affaires scolaires et petite enfance qui était auparavant confiée à Sylvie Bonnet, devenue Députée de la Loire.

Les écoles suryquoises montrent un engagement sans faille au service de nos enfants, pour leur apprentissage et leur bien être.

C'est dans ce sens que la municipalité œuvre à leur côté pour permettre l'épanouissement des petits suryquois.

⇒ 435 élèves au groupe scolaire Simone Veil
⇒ 310 élèves dans l'école Saint-Joseph

La construction du groupe scolaire effectuée en 2017 s'est vu améliorée au long de ce mandat grâce à :

la végétalisation des abords des écoles en 2023 et de la cour de l'ensemble Simone Veil a permis d'embellir et d'organiser le parvis des bâtiments.

l'amélioration du cadre d'apprentissage tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques, sujet important pour les générations actuelles et d'autant plus pour nos enfants.

à l'attention particulière portée aux agents municipaux œuvrant au sein de l'école (périscolaire, cantine, ATSEM, entretien des locaux).

La municipalité est en écoute perpétuelle des besoins des équipes éducatives.

Durant le mandat il a été aussi possible de vivre de beaux moments riches d'échange et de solidarité.

2024 une année OLYMPIQUE et PARALYMPIQUE. Du 2 au 6 avril, les deux écoles ont partagé une semaine de sports en mêlant les élèves des deux écoles par cycle. Un très bel échange clôturé par un rassemblement en musique avec l'allumage de la flamme par les 3 directeurs.



Rassemblement des 2 écoles soit + de 700 élèves
Jeux Olympiques et Paralympiques



Noël dans les écoles
Hors série - Juin 2024
Magazine Municipal Sury-le-Comtal



COMMUNICATION / PATRIMOINE



Communication

Notre volonté : améliorer la communication avec les habitants et pour cela nous avons à notre disposition plusieurs outils :

Le bulletin municipal « le Sury'Quoï », distribué tous les trimestres. En moyenne de 44 pages d'infos et un dossier « histoire » grâce à la mémoire de M. Jacques Clavier.

Une refonte du **site internet** a été réalisée en début de mandat et une autre phase de modernisation est en cours.

Les **panneaux d'affichage lumineux** ont été remplacés par des afficheurs en couleurs.

Une page **Facebook** plus dynamique en lien avec l'application Illiwap.

Illiwap nous permet d'informer instantanément la population et donne la possibilité aux habitants de communiquer avec les services municipaux grâce aux fonctions « boîte à idées » ou « signalement ».

Nous avons également fait le choix d'aider nos associations dans leur communication en relayant sur ces outils leurs manifestations.



Revitalisation du centre bourg

Un groupe de travail extra municipal a été créé avec pour missions de **valoriser le patrimoine historique** existant mais aussi de veiller au bon respect des règles d'urbanisme dans le centre bourg.

Ainsi, nous communiquons régulièrement sur le bulletin municipal sur l'importance de respecter les règles d'urbanisme notamment dans le périmètre historique de la commune.

Une surveillance a d'ailleurs été mise en place avec la vérification des demandes de travaux ou permis ainsi qu'un suivi en fin de travaux pour s'assurer que tout est conforme.

Nous travaillons également sur la mise en place d'un parcours historique dans le centre bourg avec l'aide du service « Pays d'art et d'histoire de Loire Forez ».

15 points remarquables ont été identifiés. Un panneau d'intérêt culturel avec une présentation synthétique de

l'histoire du lieu sera installé sur chacun d'entre eux. Ce circuit sera indiqué sur les nouveaux plans de ville et proposé à toutes les instances telles que les offices de tourisme, Loire Forez ou sur nos réseaux sociaux.

Il pourra également servir d'outil pédagogique pour les écoles.

Pour aller plus loin dans la connaissance de l'histoire de notre commune, chaque panneau sera équipé d'un QR code qui permettra d'obtenir un contenu plus complet sur l'histoire du lieu.

Notre souhait : enrichir la connaissance des Suryquois mais également attirer les curieux.



Embellissement de la commune

La commune a accueilli l'été 2022 le jury régional du label cadre de vie « Villes et Villages Fleuris ».

Lors de ses visites d'expertises et de contrôles, le travail des services techniques a pu être mis à l'honneur permettant **l'obtention du label 1^{ère} fleur**.

L'équipe municipale et le personnel ont participé en mars 2023 à la cérémonie pour la remise du **Label Villes et Villages Fleuris**.



La commune organise le **concours des maisons fleuries** en juin.

Le nombre de participants est stable et est de l'ordre de 24 habitations visitées.

Le jury se compose d'élus des communes voisines (Bonson, St-Cyprien, St-Marcellin-en-Forez, St-Romain-le-Puy et St-Georges-Haute-Ville).

La remise des prix se déroule courant octobre. Les participants reçoivent des bons d'achats pour des végétaux.



ACTIONS SOCIALES / FESTIVITES



La semaine bleue :
180 participants

en 2023

170 participants
au repas dansant
des aînés

Distribution de
375 colis de Noël
et 51 en Ehpad

ACTIONS et PROJETS réalisés et/ou en cours depuis 2020

- Le CCAS s'est développé avec l'adhésion depuis cette mandature à l'Epicerie Solidaire, association qui vient en aide à certaines familles en difficulté.
- Une analyse des besoins sociaux de la commune a permis de cibler les aides prioritaires.
- Depuis septembre 2022, nous proposons un accompagnement aux démarches administratives en ligne, grâce au dispositif France Services.
- Les anniversaires de mariage sont célébrés et appréciés par les récipiendaires autour d'un apéritif dinatoire.
- Nous travaillons actuellement au projet de la nouvelle résidence autonomie sur le site des anciennes écoles de la rue Thivel.
- Des aides pour le passage du permis de conduire et activités sportives sont également mises en place pour les jeunes.



Anniversaires de mariage

DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Des commémorations pour le devoir de mémoire.
Le carnaval en février.
La foire de printemps en avril.
En juillet, deux «vendredis de l'été» dont une première soirée avec repas et tir du feu d'artifice.
L'automnale du livre en novembre.
Animations du 8 décembre.

Nous soutenons les manifestations associatives en participant financièrement au carnaval, festival de bandas, festival de musique, l'Automnale du livre, le 8 décembre et le village du Père Noël....



Hors série - Juin 2024
Magazine Municipal Sury-le-Comtal

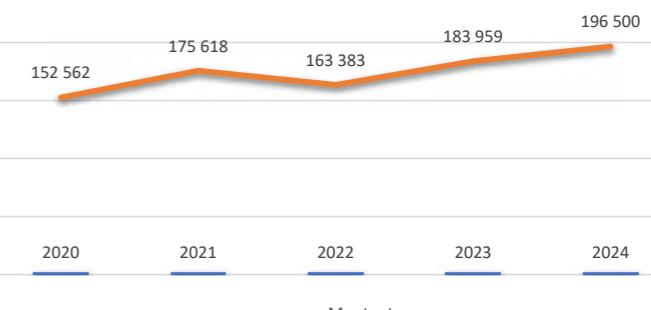
VIE ASSOCIATIVE / CULTURE



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

- La municipalité aide chaque association qui en fait la demande selon ses besoins (prêt de salles, de matériels et subventions).
- Nous apportons un soutien plus importants à l'association familles rurales des micro-crèches et au centre social Christine Brossier.
- Le forum des associations permet au plus grand nombre de procéder aux inscriptions des activités proposées.

Subventions aux associations



100 % des associations suryquoises
qui ont demandé une subvention
ont été aidées



PROJETS réalisés et/ou en cours

- Le terrain en herbe du stade de foot a fait l'objet d'une rénovation complète et bénéficie d'un entretien régulier par les services techniques.
- Les anciens locaux de la MJC situé chemin de la Madone sont en cours de réfection et viendront agrandir le centre social Christine Brossier début d'année 2025.
- Un terrain de foot synthétique est en cours d'étude ainsi que la création de nouveaux vestiaires.
- Une étude est également en cours pour la réalisation des terrains de tennis couverts.

L'espace lecture Jean d'Ormesson

Notre bibliothèque fait partie du réseau Copernic de Loire Forez agglomération, qui dispose de 300.000 documents et de 8000 jeux. 5 bénévoles se sont engagées à soutenir la responsable de notre espace lecture.

Les chantiers éducatifs

En partenariat avec le Département et l'association MOD (main d'œuvre à domicile) nous bénéficions d'une enveloppe financière pour proposer des contrats saisonniers à des suryquois de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion ou porteurs d'un projet.



SÉCURITÉ

La Police Municipale et son activité

Combien sont-ils ?

Depuis 2019, la Police Municipale est composée de trois personnels.

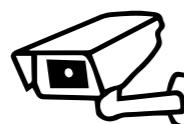
Quel est son rôle ?

Son principal rôle est d'améliorer la qualité de vie des personnes présentes sur le territoire de la commune en travaillant avec les administrés pour maintenir le bon ordre, faire respecter les règles de bonne conduite et réduire l'insécurité.

Les policiers municipaux ont également en charge la salubrité publique (dépôts sauvages) et le respect des arrêtés du Maire.

De quels moyens disposent-ils ?

Ils sont aidés dans leur quotidien par l'utilisation de caméra de vidéo-protection.



Ces fameuses caméras, que certains ont décriées, permettent la résolution de grands nombres de méfaits commis sur la commune ou aux alentours et les forces de Police et de Gendarmerie n'hésitent pas à solliciter nos personnels pour les aider dans leurs tâches.

Bien sûr, il ne pourra pas y avoir de caméra à chaque coin de rue mais d'autres vont venir compléter celles déjà existantes.

Quelles sont leurs missions ?

Vous les voyez probablement aux abords des établissements scolaires, dans les chemins ruraux et sur le domaine public où ils sont présents pour votre sécurité et celles des enfants.

Chaque année : interventions dans les écoles pour la sécurité routière et la préparation du permis piétons



CONTACT : 04 77 30 01 48

policemunicipale@ville-surylecomtal.fr

Permanences : mardis et jeudis de 9h à 12h

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE / HANDICAP



Démocratie Participative

La démocratie participative est un modèle où les citoyens prennent une part active au développement de la commune.

Depuis le début de notre mandat, nous avons placé la démocratie participative au cœur de notre action municipale permettant aux habitants de pouvoir apporter un autre regard et faire remonter les attentes et les besoins de chacun des habitants de Sury-le-Comtal.

Au cœur de cette démarche, on trouve les référents de secteur.

- ⇒ 16 représentants pour 9 secteurs répartis sur la commune.
- ⇒ 1 mission : servir de pont entre les élus et les habitants en favorisant la collaboration et l'échange d'informations.
- ⇒ 1 réunion bimestrielle.
- ⇒ 1 rencontre annuelle avec les habitants des secteurs.
- ⇒ Étude des projets/actions pour améliorer le cadre de vie.

Le projet guinguette initié par les référents va démarrer par une soirée le 20 juin dans le jardin public, nous comptons sur votre présence pour montrer l'intérêt de cette action et encourager les référents pour que l'édition 2025 soit encore plus importante.

Nous sommes conscients du travail à faire pour réaliser les projets et les actions...

Nous mettons l'échange et le partage au centre de notre approche, encourageant la collaboration et la coopération entre tous les acteurs de notre commune.



Défi Handicap

En 2023, avec Sylvie Bonnet nous avons décidé d'organiser le 1^{er} Défi Handicap, un forum dédié aux personnes en situation de handicap.

En France, plus de 7 millions d'habitants vivent avec un handicap.

Les besoins restent importants et les réponses sont multiples. L'objectif de ce forum, apporter de l'information, du conseil, des échanges afin de tenter d'améliorer le quotidien de chacun.

Pour ce faire, de nombreuses associations Ligériennes ont répondu présent à notre invitation.

Une table ronde s'est tenue permettant d'aborder des sujets majeurs tels que l'accessibilité, la scolarisation, l'habitat ou encore la citoyenneté dans le but de réfléchir ensemble aux solutions à apporter pour que les personnes en situation de handicap puissent trouver leur place dans la société.

en 2024

SURY-LE-COMTAL

Il reste encore beaucoup à faire afin que notre société soit davantage inclusive mais par la mobilisation et la sensibilisation de tous cela est possible.

Le Défi Handicap 2024 aura lieu le 4 octobre au pôle festif l'Onyx.



VOIRIE - CADRE DE VIE

TRAVAUX - URBANISME

en 2020

1 697 025 euros
engagés sur l'année
(subventions comprises)

Route d'Epeluy : aménagement de trottoirs et aménagements de sécurité (plateau traversant + chicanes).

Rue des Vignes : création de trottoirs et aménagements de sécurité (plateau traversant + chicanes).

Rue de l'Horme : (liaison ZAC des Plaines / ZI les Chaux)
Création d'une voirie et de cheminements doux entre les deux zones.

Parking ancienne station d'épuration : création de 94 places de parkings avec plantation d'arbres (15).



en 2021

1 707 065 euros
engagés sur l'année
(subventions comprises)

Rue Poizat : aménagement de la rue en espace partagé.

Cheminement doux gare/mairie : poursuite de la création d'un cheminement doux entre la gare et la mairie : secteur Bellevue /Lavoir.

Tènement Thivel/Novembre : déconstruction des anciennes écoles Thivel et 11 Novembre.

Réhabilitation mairie : mise aux normes PMR et réglementation thermique.

Le Grand Mont : aménagement de la voirie, création de trottoirs et ralentisseurs.



en 2022

4 119 082 euros
engagés sur l'année
(subventions comprises)

Rue Franche : aménagement de la voirie et enfouissement des réseaux secs de la rue du Lavoir jusqu'au carrefour Bellevue/ Franche.

Pôle associatif Jaques Clavier : réhabilitation de l'ancienne école du centre en maison des associations.

Rue des Verchères : aménagement de la voirie, création de trottoirs et ralentisseurs entre l'école Saint-Joseph et le lotissement des Trois sapins.

Rue des abattoirs : aménagement de la voirie, création de trottoirs.

Abords du stade : aménagement de trottoirs et espaces verts.

Pôle festif l'Onyx : construction d'une salle d'animation pouvant recevoir + 1 000 personnes debout et 250 à table et 380 assises.



en 2023

598 000 euros
engagés sur l'année
(subventions comprises)

Rue du 11 novembre et les places du Champ de Mars et du 8 mai : aménagement de la voirie et des places.

Route de l'Ozon : aménagement d'un cheminement sécurisé pour les piétons.





GESTION - FINANCES...

et RESSOURCES HUMAINES



Un budget maîtrisé et équilibré

Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement depuis 2020



Année	Dépenses	Recettes
2020	3 931 941 €	5 041 695 €
2021 (effet post-Covid)	7 995 907 €	8 504 869 €
2022	4 232 964 €	5 207 711 €
2023	4 102 178 €	5 358 092 €
2024 prévisionnel	4 746 370 €	5 746 370 €

L'excédent de recettes de fonctionnement permet l'autofinancement des projets d'investissement.

Évolution de l'investissement et des financements – Grands projets

Année	Dépenses	Recettes	Dont autofinancement
2020	4 256 266 €	2 681 063 €	1 287 575 €
2021 (effet post-Covid)	6 606 341 €	9 434 517 €	2 800 760 €
2022	4 103 239 €	2 452 111 €	1 735 638 €
2023	1 597 147 €	3 055 721 €	1 336 115 €
2024 prévisionnel	3 637 900 €	3 827 900 €	1 391 927 €



⇒ **Rénovation mairie** : travaux 1 120 000 € / subventions 326 000 € (100 000 € Région + 102 000 € Etat + 106 000 € Département + 10 000 € SIEL + 8 000 € LFA) + FCTVA 183 000 €

⇒ **Pôle festif l'Onyx** : travaux 2 500 000€ / subventions : 620 000€ (320 000€ Région + 300 000 € Etat) + FCTVA 410 000 €

⇒ **Pôle associatif Jacques Clavier** : travaux 900 000 € / subventions 158 000 € (123 000 € Etat + 15 000 € LFA + 20 000 € SIEL) + FCTVA 147 000 €

⇒ **Place du champ de mars et du 8 mai et réseaux secs rue du 11 Novembre** : travaux 720 000 € / subventions : 257 150 € (227 150 € agence de l'eau + 30 000 € Etat) + FCTVA 118 000 €

⇒ Participation de la mairie à hauteur de 100 000 € annuel pour les **travaux de voirie** en plus du financement par Loire Forez agglomération, montant de 150 000 € pour 2024.

FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

LFA : Loire Forez agglomération

SIEL-TE : Syndicat Intercommunal Electricité de la Loire - Territoire d'Energie

Pas d'évolution
de la part communale
des taux d'imposition



Évolution de l'état de la dette



Rapportée au nombre d'habitants, la dette s'élèverait fin 2024 à 722 €/habitant, et resterait inférieure à celle des communes de même taille (moyenne de 773 € par habitant fin 2022).

Année	Capital restant dû
2020	4 237 826 €
2021	4 018 534 €
2022	5 814 205 €
2023	5 547 236 €
2024 prévisionnel	5 279 037 €

Ressources humaines

Nous avons principalement travaillé sur des actions visant à mettre en avant les conditions de travail de nos agents au sein de notre collectivité et d'améliorer l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale qui est globalement en baisse : modification de la grille d'évaluation et des modalités de mise en œuvre de l'entretien professionnel, la refonte de la part variable du régime indemnitaire pour mieux prendre en compte les spécificités des métiers territoriaux, la réflexion sur la qualité de vie au travail, qui se poursuivra en 2024.



Sur la partie recrutement, afin de nous démarquer et être plus attractif, nous devons être plus moderne. Pour cela notre collectivité passe par de nouveaux canaux en utilisant les réseaux sociaux comme LinkedIn, Indeed....

Nos projets sur les 2 années à venir :

La mise à jour du règlement intérieur de la collectivité ainsi que celui du parcours d'intégration des nouveaux agents et la validation de la mise en place du télétravail après 2 années de phase de test.

Mais également la modulation du temps de travail, afin d'essayer de le mettre en place sur l'année 2025, avec toujours pour objectif d'améliorer l'attractivité de la collectivité.



Évolution de la masse salariale

Année	Charges de personnel
2020	1 710 031 €
2021	1 829 067 €
2022	1 978 182 €
2023	2 011 620 €
2024 prévisionnel	2 272 000 €

Charges de personnel (€/hab)

Augmentation du point d'indice en 2022 et 2023 (pas d'évolution depuis 2017) et revalorisation des grilles indiciaires en 2022 et 2024 (décision de l'État mais prise en charge par la collectivité).

Personnel communal

Année	Effectif
2020	46
2021	48
2022	49
2023	49
2024 prévisionnel	49

2024 : 49 agents (dernière modification du tableau des effectifs pour le CM du 27 juin 2024)

La technicité et l'implication du personnel, représentent un partenariat essentiel à la concrétisation des opérations de maintenance, de valorisation des équipements et de la qualité de vie.



